

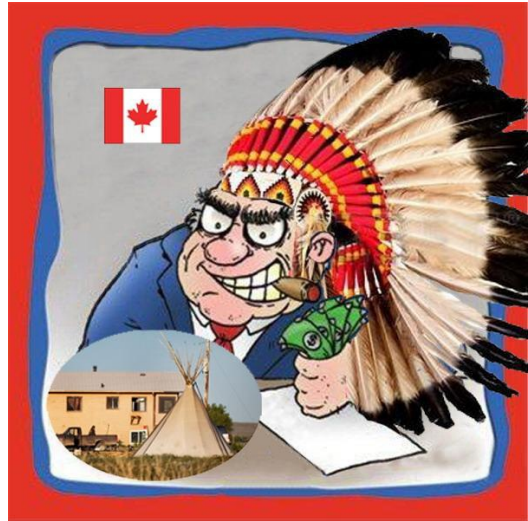
Souveraineté La Solution inc.

Des autochtones gagnent plus que le premier ministre

André Desnoyers (président de Souveraineté La Solution inc. et de Nation-Unie.org) écrivait dans son mémoire déposé le 23 février 1995, un texte sur le volet autochtone (www.souverainetelasolution.com) menu Documents, section Mémoires; et en deuxième lieu voici les écrits d'un grand quotidien francophone publiés le 1er novembre 2014, p. 26.

Le fils d'un chef de bande aurait touché 536 000\$ annuellement

AGENCE QMI Le chef d'une communauté des Premières Nations de la Colombie-Britannique et sa famille ont reçu une rémunération de plus de 4,1 millions \$ au cours des quatre dernières années.



Entre 2010 et 2014, le salaire moyen annuel du chef de la nation Shuswap, Paul Sam, a été de **364 000\$**. Un salaire non imposable **versé** par le gouvernement fédéral. La communauté Shuswap **compte** 267 membres, dont seulement 87 vivent dans la réserve située à Invermere près de la frontière avec l'Alberta.

Le fils du chef a reçu une rémunération moyenne encore plus élevée au cours des quatre dernières années à **536 000 \$**. Leurs femmes et leurs enfants ont aussi touché un salaire considérable. Les chiffres ont été fournis cette semaine au quotidien *The Vancouver Sun* par des membres **de** la communauté mécontents du travail du **chef, en** poste depuis plus de 30 ans.

En entrevue, un conseiller de la communauté a indiqué que la plupart des membres ne savaient pas que leur chef touchait un salaire aussi élevé. Il se dit dégoûté et affirme que les choses vont changer. Le Conseil de bande a reçu l'appui du ministre des Affaires autochtones, Bernard Valcourt. «Le gouvernement s'attend à ce que les conseils de bande des Premières Nations utilisent l'argent des contribuables de façon responsable et dans l'intérêt de tous les membres de leur communauté», a indiqué une porte-parole du ministère.

SANS ÉLECTRICITÉ

L'argent octroyé par le gouvernement doit avant tout servir aux besoins des membres de la communauté. Des candidats à la prochaine élection au Conseil de bande ont indiqué au *Vancouver Sun* que des membres ont passé le dernier hiver sans eau ni électricité et que le chef de bande leur a dit que la communauté n'avait pas d'argent pour eux.

Depuis juillet dernier, en vertu de la Loi sur la transparence financière des Premières Nations, les Premières Nations du Canada doivent publier en ligne leurs états financiers et le salaire de leurs dirigeants. Auparavant, les communautés autochtones devaient produire des états financiers vérifiés par un auditeur indépendant, mais n'étaient pas obligées de les publier.

Selon la Fédération canadienne des contribuables, une cinquantaine de membres de conseils de bande ont touché, au cours des dernières années, un salaire plus élevé que le premier ministre du Canada qui était de 320400\$ en 2013.